



Ask me about
**OPEN
ACCESS**

OPEN ACCESS

Déposer un article sur RERO DOC,
le serveur institutionnel de l'Université de Fribourg

Sommaire

1. Le dépôt de l'article est-il légal ?
 - Le contrat d'édition
 - Le droit par défaut
 - Remarques
 - En pratique, pour le dépôt d'articles dans RERO DOC
2. Soumission de l'article
 - Disposer d'un fichier de l'article en format PDF
 - Le formulaire de soumission

L'Open Access vise à offrir l'accès par internet aux articles publiés dans des journaux scientifiques grâce à leur mise à disposition sur des serveurs librement accessibles. Comme beaucoup d'autres universités, celle de Fribourg offre un tel serveur : [RERO DOC](http://doc.rero.ch)¹.

Ces serveurs sont réunis en un réseau virtuel permettant une indexation et une recherche centralisées des documents, indépendamment de leur lieu d'archivage. Les recherches peuvent être faites notamment à l'aide d'outils tels que :

- BASE (Bielefeld Academic Search Engine) : un moteur de recherche exclusivement dédié à l'Open Access : <http://www.base-search.net>
- Google Scholar : moteur de recherche scientifique plus généraliste que BASE qui indexe aussi les documents déposés dans les serveurs Open Access : <http://scholar.google.ch>
- OAIster (Online Computer Library Catalogue pour les ressources Open Access) : la ressource historiquement la plus importante pour les documents Open Access : <http://oaister.worldcat.org>

Par ailleurs, il existe des **revues** publiées directement (et uniquement) en Open Access,² dont les articles peuvent être lus sans abonnement. Beaucoup d'entre elles sont évaluées par un facteur d'impact ; un certain nombre fonctionne avec un comité de lecture (peer review).

Le présent texte a été rédigé à l'intention des membres de la communauté universitaire. Il donne des indications légales et pratiques pour le dépôt d'articles sur RERO DOC. Des informations plus larges sur le mouvement Open Access figurent sur le [site web de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire \(BCU\)](#)³.

1. Le dépôt de l'article est-il légal ?

Ce qui a été convenu entre vous-même, auteur de l'article, et l'éditeur est déterminant.

En droit suisse, deux éléments sont à prendre en compte : la teneur du contrat d'édition conclu entre l'auteur de l'article et l'éditeur, et, à défaut, les dispositions du Code des obligations régissant les contrats d'édition (art. 380 ss. CO).

Le contrat d'édition

La conclusion d'un contrat d'édition n'est pas liée à une forme en particulier : une convention écrite ou orale n'est pas nécessaire. Un contrat peut être conclu du seul fait du comportement de l'auteur et de l'éditeur.

Ainsi, pour un auteur, transmettre un article à l'éditeur en vue de la publication et, pour un éditeur, publier cet article suffit à faire naître le contrat d'édition ; par ailleurs, les informations échangées entre l'auteur et l'éditeur à propos de cette publication (informations transmises par e-mail par exemple) sont considérées comme faisant partie intégrante du contrat.

Chaque cas est particulier et chaque auteur est responsable de ce qu'il convient avec l'éditeur.

La signature d'une convention écrite a l'avantage de clairement formuler l'étendue et les limites de l'accord, ainsi que de constituer un document auquel on peut se référer plus tard.

Le droit par défaut

Pour les points qui ne sont pas couverts par le contrat d'édition, les dispositions du Code des obligations s'appliquent.

Celui-ci prévoit, notamment, en ce qui concerne la mise à disposition des documents en Open Access, que :

¹ <http://doc.rero.ch>

² <http://www.doaj.org/doaj?func=browse>

³ <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2447>

- les articles scientifiques peuvent être archivés trois mois après leur parution
- une version de l'article en pdf, dérivée de celle du journal, peut être archivée.

Attention : les dispositions du contrat d'édition priment toujours sur celles du droit par défaut !

Remarques

Auteurs multiples : en principe, chaque auteur est titulaire des droits d'auteur sur la publication; cependant, l'un d'eux représente souvent le groupe auprès de l'éditeur, c'est donc lui qui sera probablement le plus à même de connaître le contenu du contrat d'édition.

Suivant où est publié un article, il se peut que tout ou une partie des éléments réglant sa publication et sa mise à disposition dans une archive Open Access soit régi par le droit d'un autre pays que la Suisse.

En pratique, pour le dépôt d'articles dans RERO DOC

Articles déjà publiés : référez-vous à ce que vous avez convenu avec l'éditeur lors de la publication ; en cas de doute ou de question, vous pouvez vous adresser au **modérateur pour votre domaine ou au responsable RERO DOC** pour Fribourg⁴.

Publications futures : il est très vivement recommandé de prêter grande attention à la teneur du contrat d'édition que vous acceptez et notamment, en vue de l'archivage sur RERO DOC, de vous assurer de garder les droits d'auteur sur vos écrits. Plus d'information à ce propos sur le **site de la BCU**⁵ (consultez également la **FAQ** sur le site de l'Université de Zürich⁶).

En outre, rappelons que vous avez aussi la possibilité de publier directement dans une revue Open Access.

Les informations juridiques ci-dessus sont reprises d'un **avis de droit** qui a été rédigé à la demande de l'Université de Zürich.⁷

2. Soumission de l'article

Disposer d'un fichier de l'article en format PDF

S'il s'agit d'un postprint (article déjà publié), il faudrait idéalement créer une version personnelle, parallèle à la version publiée chez un éditeur, dont le contenu sera identique, mais l'aspect graphique différent ; de plus, on indiquera la référence du journal dans lequel l'article a été publié.

Si vous ne disposez pas de cette version personnelle, prenez contact avec votre **modérateur**⁸ : à moins d'une clause contraire dans le contrat d'édition, il pourra déposer la version pdf de l'éditeur après avoir supprimé les logos ou marques déposées.

Le formulaire de soumission

Comme la soumission est révisée par un modérateur, il importe avant tout de compléter les champs obligatoires (en rouge) dans le formulaire et de lier un fichier pdf. Les éventuelles données manquantes seront complétées lors de la modération.

Un e-mail indiquant le numéro de soumission et la mise en ligne du document sur RERO DOC sera envoyé à l'adresse que vous aurez indiquée dans le formulaire.

a) Se connecter à l'interface de soumission

⁴ <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2445>

⁵ <http://appl.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2511>

⁶ <http://www.oai.uzh.ch/index.php?option=content&task=view&id=435&Itemid=300>

⁷ http://www.oai.uzh.ch/index.php?option=content&task=view&id=445&Itemid=324&mos_lng=en

⁸ <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2445>

En passant par le [site de la BCU](#) : BCU : > Vos documents et la BCU > Déposer des documents⁹ choisissez la discipline de l'article et connectez-vous avec votre login habituel de l'Université.

En cas de problème, contactez le [modérateur pour votre domaine](#) ou le [responsable RERO DOC](#) pour Fribourg¹⁰.

b) Choisir le type de document à déposer

Preprint : pas encore publié ni validé par un comité d'experts scientifiques

Postprint : publié et par conséquent, validé par un comité d'experts scientifiques

Rapport : rapport scientifique ou technique ou Working paper

c) Remplir le formulaire

L'intitulé des champs obligatoires apparaît en rouge.

The screenshot shows the 'Créer postprint' form in the RERO DOC system. The browser tabs include 'Bibliothèque cantonale et universitaire...', 'rero RERODOC', and 'SHERPA/RoMEO - Publisher copyright p...'. The page header shows 'Rete delle biblioteche della Svizzera occidentale' and 'Library Network of Western Switzerland'. The user is logged in as 'submit12.eprint / logout'. The form includes a 'Numéro RERO' field with a 'Charger les données' button and a note: 'Ce bouton vous permet de charger des données relatives à une notice à partir du Catalogue Collectif RERO. Le numéro à copier se trouve sous **Ido RERO** dans la notice en format complet.' Below this is the 'Numéro de soumission: 20090713151956-CA'. A warning box states 'Les champs en rouge sont obligatoires!' and 'Afficher / masquer les champs optionnels'. The 'Publication' section contains fields for 'Titre' (The theory of the strong electro...), 'Sous-titre' (a new analyse of the concept of...), and 'Auteurs (Nom, Prénom; Affiliation)'. The authors listed are 'Aqua, Serge; University of Fribourg' and 'Roger, Paolo; University of Fribourg'. A note points to the authors field: 'Attention au format : Nom, Prénom; Affiliation'. Another note points to the title field: 'Il n'est pas indispensable de lister tous les auteurs pour que la validation soit possible (ce champ pourra être complété lors de la modération ...)'. The 'Langue de publication' is set to 'Anglais' and the 'Date (AAAA ou AAAA-MM-JJ)' is '2004-08-15'. A note points to the date field: 'Plus d'informations sur le format des données.' A question mark icon is visible next to the date field.

⁹ <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2449>

¹⁰ <http://www2.fr.ch/bcuf/Dynamic.aspx?c=2445>

Liens sur le document

Fichiers attachés

Label : Fichier : Parcourir... Ajouter

(Taille maximale: 200.0 MB)

URL

Label : URL :

Contact

Votre adresse email:

Pour éviter un message d'erreur, saisissez d'abord votre adresse e-mail (1), puis ajoutez votre fichier (2).

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du contrat lié aux droits d'auteur (copyright) de cet article et les respecter dans le cadre de la soumission de son contenu intégral sur RERO DOC. [plus d'informations...](#)

Le bouton Sauvegarder permet un enregistrement temporaire du formulaire : vous pouvez ainsi finir de le compléter ultérieurement - Le numéro de soumission que vous recevrez par e-mail vous permettra de le retrouver.

Sauvegarder Soumettre

Contact

Votre adresse email:

Je déclare avoir pris connaissance des conditions du contrat lié aux droits d'auteur (copyright) de cet article et les respecter dans le cadre de la soumission de son contenu intégral sur RERO DOC. [plus d'informations...](#)

1

Soumission du formulaire : vous devez d'abord accepter la déclaration de responsabilité (1) pour activer le bouton Soumettre (2).

Sauvegarder Soumettre

2

La mise en ligne du document sur RERO DOC est annoncée par e-mail à l'adresse donnée dans le formulaire après révision et validation par un modérateur.